

Action A.3.1

Observatoire technique territorial partagé des économies d'eau agricoles

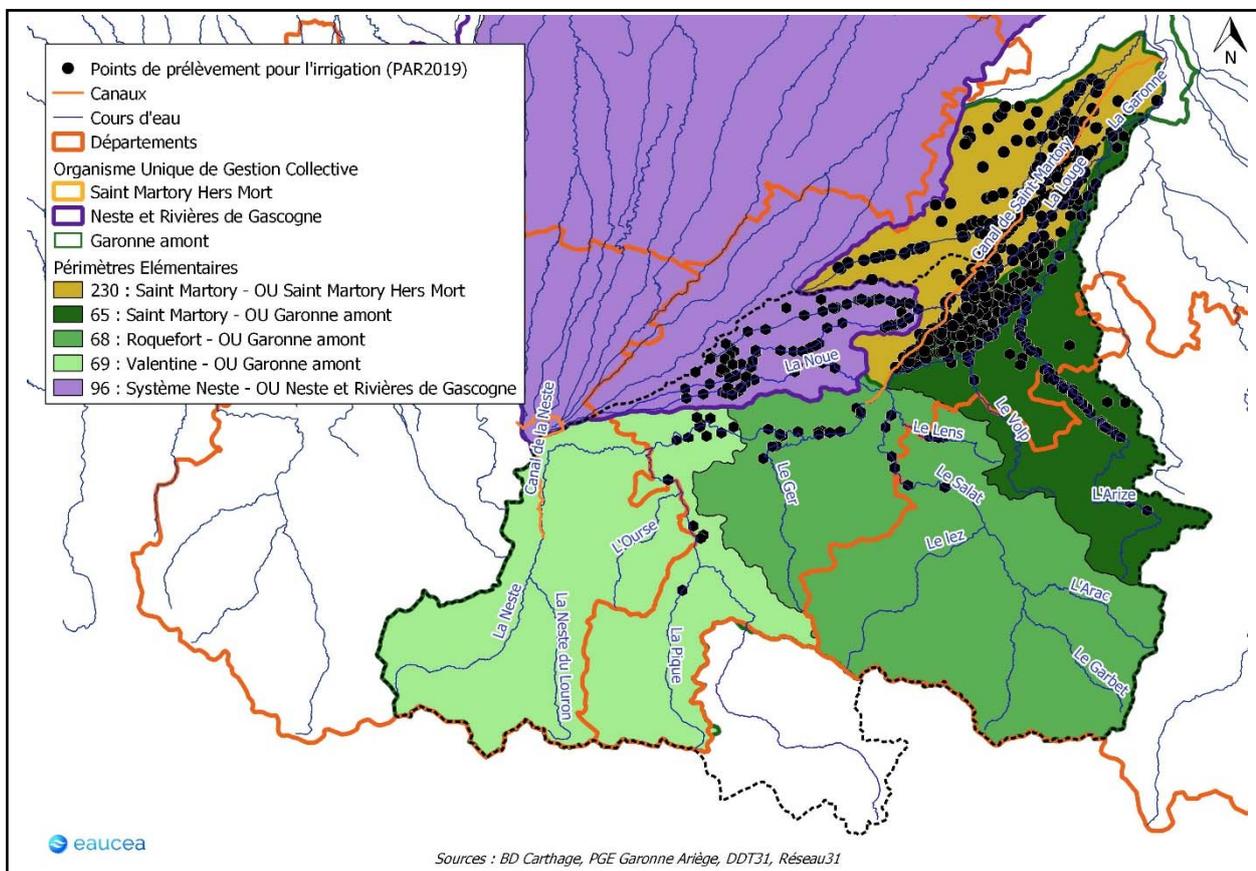
RÉSUMÉ

Stabiliser et affiner progressivement les données des références techniques communes à tous les opérateurs, permettant de mesurer les économies d'eau passées et futures potentielles et orienter l'effort sur les pratiques agricoles qui le nécessitent.

RÉPOND AUX RECOMMANDATIONS DU PANEL CITOYEN :

Agri4

OÙ ?



POURQUOI ?

CONTEXTE

Le constat déjà posé dans le PGE Garonne-Ariège, révisé en 2018, perdure. Les données de référence nécessaires pour décrire l'irrigation et estimer un potentiel d'économie d'eau pour ce secteur manquent : surfaces irriguées, valeur de référence du PTGA pour le besoin d'irrigation, état du parc de matériel d'irrigation, ... Les outils nationaux sur la donnée agricole (Recensement Agricole, Registre Parcellaire Graphique) ne prévoient pas ces données ou sont obsolètes. La mise en place des OUGC¹ a permis d'impulser la bancarisation des données volumiques agricoles (administratifs et réels), mais pas systématiquement des surfaces irrigables et effectivement irriguées (donnée existante mais partielle) ni des assolements. La donnée est donc incomplète pour calculer un potentiel d'économies d'eau (ou d'évitement saisonnier) valeur-objectif du PTGA, sur la base de données réelles.

Pour combler ce manque, la mise en place d'un observatoire territorial Garon'Amont apparaît utile. Il implique les OUGC et la coopération technique de plusieurs partenaires collectant des données d'irrigation.

OBJECTIFS

- **Etablir des références partagées en terme de consommation agricole optimale en fonction des types de cultures, types de sols, ...**
- **Affiner la connaissance et le suivi des matériels d'irrigation, être en veille sur les innovations et les diffuser ;**
- **Décrire et si possible quantifier l'impact multifactoriel des actions menées jusqu'à présent, en termes d'économies d'eau réalisées ;**
- **Evaluer les marges de manœuvres supplémentaires ;**
- **Suivi , évaluation des économies d'eau permises par la mise en œuvre des actions du PTGA ;**
- **Renforcer la confiance des partenaires en assurant la transparence publique des informations.**

ACTION VISÉE DANS UNE POLITIQUE PUBLIQUE, PROGRAMMES LOCAUX EXISTANTS :

SDAGE

- C9 - Gérer collectivement les prélèvements
- C14 - Généraliser l'utilisation rationnelle et économe de l'eau et quantifier les économies d'eau

PGE

- M18 : Le suivi annuel des assolements et des pressions
- M19 : Le tableau de bord des autorisations et prélèvements
- M21 : Le cadre des « économies » d'eau en agriculture

AUTRES

- Recensement agricole national (Programmes de développement rural régionaux 2014-2020 ; Politique Agricole Commune 2021-2027)



CONTENU

L'observatoire est un outil d'échanges techniques chargé de produire de la connaissance afin d'objectiver la réflexion. Des choix d'orientation seront à arbitrer par les instances de concertation et de décision.

ANIMATION

- Co-maitrise d'ouvrage : Conseil Départemental de Haute Garonne et Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.

Une cellule technique à créer, associant plusieurs contributeurs

COMPOSITION DE LA CELLULE TECHNIQUE

- La chambre d'agriculture 31 (compétence technique) ; coordonnatrice de l'ensemble des CA du bassin ou toutes les CA ;
- Service expert du Conseil Départemental 31 (Direction agro-écologie et Service eau de la Direction de la transition écologique) ;
- 3 OUGC (OUGC Garonne amont, OUGC Neste et Rivière de Gascogne, OUGC Saint Martory-Hers mort) ;
- Partenaires techniques et/ou recherches tels que le SMEAG, le CESBIO ou l'INRAE, Arvalys et Terres Inovia ;
- AEAG, DDT, DRAAF, DREAL.



CONTENU

Volet 1 - Bâtir l'observatoire : centraliser les références techniques et les données réelles pluriannuelles sur l'usage Irrigation, pour définir des références agronomiques communes issues de l'expertise territoriale

Missions :

- Recenser les démarches actuelles et les projets sur la connaissance des pratiques agricoles ;
- Valorisation et centralisation des données d'assolement et des données volumiques issues de la base de données OUGC et des travaux communs CA31/Réseau 31/SMEAG :
 - Volumes consommés irrigation (m³/an) ;
 - Assolement (hectares et localisation) ;
 - Surfaces irriguées par type de cultures / type d'irrigation ;
 - Autres informations agronomiques utiles pour l'expertise collective des enjeux de l'irrigation : retour d'expérience sur dates de semis, variétés, rendements, marge brute, performances selon le type de matériel d'irrigation... Les données collectées lors des diagnostics d'exploitation (action A.3.2) pourront également être valorisées en ce sens, si elles sont bancarisées ;
- Définition d'un référentiel agronomique partagé (dose à l'ha par type de cultures et de sols) ;
- Détermination de repères communs (quelles années sont représentatives des situations climatiques variées) ;
- Documents techniques et pédagogiques

Il sera important :

- de caler des fourchettes (hypothèse min-max) partagées, ayant du sens territorialement et donc crédibles/plus facilement acceptées et appropriées par tous ;
- de prévoir un suivi (surfaces irriguées, rendements, besoin en eau) pour renforcer le recueil de données et améliorer la robustesse des références. Les observations pluriannuelles permettront de définir des références techniques désinfluencées du climat.

Les retombées attendues du volet 1 de l'observatoire :

- Explication et interprétation des évolutions constatées sur les volumes prélevés pour l'irrigation ;
- Quantifier l'impact du changement climatique sur l'irrigation ;
- Simulations des volumes prélevés en cas de développement de certaines filières (grâce aux références) grâce aux dates de semis, pédologie, météo ;
- Objectif à terme : croiser données d'assolement et références agronomiques, pour bâtir un dispositif prévisionnel des besoins en eau ;
- Suivi des innovations des pratiques, du matériel d'irrigation et de ses performances ;
- Production de documents pédagogiques et techniques.



CONTENU

Volet 2 - Affiner une méthode partagée pour estimer les économies d'eau d'irrigation : passées et futures potentielles

Objectifs :

- Partager les éléments entre les acteurs de la cellule technique pour pouvoir quantifier les économies d'eau ;
- Construire la méthode pour pouvoir réaliser de la métrologie ;
- Proposer des hypothèses partagées :
 - d'économie d'eau selon le matériel d'irrigation mis en place ;
 - de stratégie d'anticipation de l'étiage (culture de printemps) ;
 - ...

Situation de référence :

Une référence de départ (état des lieux) apparaît nécessaire pour mesurer l'efficacité des mesures programmées par le PTGA dans le domaine agricole. L'observatoire a vocation à mettre en évidence les trajectoires d'évolution de l'irrigation permettant d'alimenter les réflexions sur la situation de référence.

Cette étape peut être accompagnée d'un document grand public de mise en perspective historique de l'agriculture du PTGA avec force et faiblesse agronomique des terroirs.

Proposition : outil et critères

S'inspirer de la méthode de calcul AEAG (outil issu de l'étude de renforcement des actions d'économies d'eau en irrigation sur le bassin Adour-Garonne), sur la base d'un panel d'actions à appliquer au périmètre PTGA. Les hypothèses de travail pour chaque action sont à stabiliser rapidement par les OUGC et à consolider dans le cadre du futur observatoire.

La période à renseigner couvre :

- Les années passées puisque de nombreuses actions sont déjà mise en œuvre et se sont logiquement traduites par des économies d'eau. Cette méthode permettra de les approcher ;
- Les années à venir, en identifiant les gisements probables.



COMMENT CONCRETISER ?

CLÉS DE RÉUSSITE

- coopération technique inter-opérateurs détenant de la donnée ;
- bonne coordination avec la collecte des données réalisées par les OUGC et le conseil à l'irrigation fait par les chambres d'agriculture et le conseil départemental de la Haute-Garonne ;
- coopération à envisager avec le SMEAG pour optimiser le soutien d'étiage grâce à la connaissance des assolements ;
- outils facilitant l'échange et la bancarisation de données.

COÛTS

• Animation et expertise technique : 0.4 ETP (Ch. Agri 31) et 0.4 ETP (CD31).

• Etudes techniques diverses : 15 k€ HT/an

Coût total sur 5 ans : 295 000 € HT

FINANCEMENTS POTENTIELS

(Taux maximum potentiels recensés, dont la somme ne devra pas en fine dépasser 80% pour les investissements des collectivités locales)

- AEAG : 50%
- Région : 20%



BÉNÉFICES, RETOMBÉES ATTENDUES

Economie d'eau potentielle : 
Effet sur la ressource en eau : 
Effet potentiel sur le déficit / DOE : 

- Prioriser le conseil agro-environnemental pour les économies d'eau en irrigation, sur les exploitations s'écartant le plus des références agronomiques et qui présentent donc le plus fort potentiel d'économie d'eau et de gain de marge brute ;
- Optimiser le soutien d'étiage de la Garonne en décrivant mieux les besoins de prélèvement nécessaires pour l'irrigation, et donc limiter les situations de tension et de difficultés collectives (cf. restrictions de plus en plus fréquentes et précoces).

VOLET AGRICOLE : Effets sur les 4 items de développement durable dans lesquels doivent s'inscrire les PTGE * :

Transition agro-écologique	Recherche de Valeur ajoutée	Création d'emplois	Maintien d'activités
----------------------------	-----------------------------	--------------------	----------------------



* Instruction du Gouvernement du 7 mai 2019



Indicateurs de suivi

- Bilan sur le fonctionnement de la cellule d'experts « Observatoire » ;
- Qualité, rapidité du partage des données ;
- Nombre d'indicateurs mis au point et robustesse des références ;
- Part des irrigants renseignés (niveau d'exhaustivité des données).

Synergies

- A.3.2 - Diagnostics d'exploitation et suivi individuel : accompagner les exploitants pour une approche agro-écologique globale
- A.3.3 - Mise en réseau des agriculteurs et des conseillers Irrigation (thème : économies d'eau et modèles agricoles)
- A.3.4 - Améliorer la performance du matériel d'irrigation économe en eau et généraliser le pilotage
- A.3.5 - Solidarité territoriale : lien entre projets alimentaires territoriaux et PTGA
- C.1.1 - Renforcer la capacité de rétention de l'eau dans les sols agricoles

Limites de la méthode

- Données réparties entre plusieurs opérateurs et probablement hétérogènes
- Méthodes innovantes pouvant être complexes au démarrage → expérimenter dans un premier temps.

Pistes pour prolonger l'action

Inciter les irrigants à fournir les données pour plus d'exhaustivité. Homogénéiser à terme les données demandées par les différents OUGC.

Pérenniser l'observatoire sur le long terme pour des actualisations futures de références.

Elargir le territoire d'application.

Utiliser cette base dans l'évaluation de l'efficacité de l'eau sur les différents documents structurants (SAGE, PGE, ...).

